

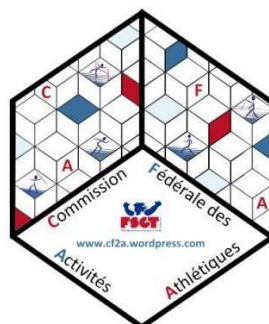


Championnat de France FSGT de Cross-country



Dimanche 17 Mars 2024

Parc de Chaoué – Port Belle Eau – ALLONNES 72





Mot de Monsieur Le Maire Gilles LEPROUST

et

Monsieur Youssef Ben Amar Adjoint aux sports

Amie sportive, ami sportif,

C'est avec un grand plaisir que nous allons accueillir à Allonnes les championnats de France FSGT de Cross-country. Allonnes est une ville populaire qui a fait depuis très longtemps le choix de faire du Sport et de la Culture des marqueurs forts de la vie de la cité. Ils sont pour nous des éléments essentiels pour la formation d'un citoyen éclairé.

L'accueil de ce championnat s'inscrit dans une multitude d'initiatives tenues dans le cadre des olympiades sportives depuis deux ans pour faire de Paris 2024, une fête sportive et populaire.

Dans ce cadre, votre manifestation avec vos valeurs rentre pleinement dans nos objectifs. Le cadre de ce cross est habitué à recevoir de grand.e.s champion.nes. En effet, cette année s'y déroulera la 60e édition du cross international Le Maine Libre-Allonnes-Sarthe. Les services de la ville se sont mobilisés pour que le terrain soit à la hauteur de vos attentes.

Nous vous souhaitons un très bon séjour dans notre ville et je ne doute pas que les membres de la FSGT Allonnes vont vous réserver un magnifique accueil, merci à eux.

Gilles Leproust

Youssef Ben Amar

Maire d'Allonnes

Adjoint délégué au Sport,
à la politique de la ville et aux finances

Mot du Président du Comité Sarthe

Monsieur Gérard Paquier



C'est avec un immense plaisir que le COMITÉ FSGT de la SARTHE et l'association FSGT ville d'ALLONNES accueillent pour la 4ème fois le CHAMPIONNAT de France FSGT de CROSS - COUNTRY dans le parc de CHAOUÉ à ALLONNES après ceux de 1993, 2010 et 2019.

2024 est une année particulière car la FSGT fête ses 90 ans mais pour les SARTHOIS, c'est aussi le 50ème anniversaire de notre comité départemental FSGT déclaré à la Préfecture le 24 mai 1974. Bien sûr, ce championnat national entre dans le cadre de ces anniversaires.

Nous remercions la municipalité d'ALLONNES, habituée à l'organisation de manifestations de cette envergure sur ce même site, qui met à notre disposition ses installations pour organiser cette belle fête de fin d'hiver.

Je suis sûr que tous les bénévoles du club local FSGT d'ALLONNES vont tout mettre en œuvre pour réussir une belle journée sportive et vont réserver le meilleur accueil possible à tous les participants.

Bienvenue et bonne chance à tous dans ce site historique en bord de SARTHE dont vous pourrez admirer les fouilles archéologiques.

Le Président du comité :
Gérard PAQUIER

Mot de Mesdames Lucie BARREAU et Nadine DELBARRE
co-présidentes de la FSGT Ville d'Allonnes



La ville d'Allonnes, ainsi que les dirigeants départementaux et locaux de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, ont souhaité organiser le Championnat de France FSGT de cross-country 2024, au parc de Chaoué à Allonnes, comme ce fut le cas lors de son dernier accueil en 2019.

Nous sommes heureux de vous recevoir, sur notre « terrain de jeu » allonnais, pour cette édition, sorte de prélude aux Jeux Olympiques 2024, dont le slogan « Ouvrons grand les Jeux » sied à notre ville, labellisée Terre de Jeux 2024.

En ces temps d'austérité et de conflits, nous souhaitons que cette parenthèse sportive apporte à chacun et chacune l'objectif escompté. Il nous tient à cœur de mettre l'accent sur les valeurs si importantes du sport : l'équité, le dépassement de soi dans le respect de l'adversaire. A ce titre, les athlètes allonnais sont convaincus du bienfondé de la maxime « L'adversaire est l'ami qui me fait progresser ». Nous œuvrons pour maintenir l'esprit sportif tout en favorisant la qualité des liens humains.

En 2024, la FSGT fête son 90ème anniversaire. Créée en 1934 elle a fondé ses bases dans le sport ouvrier. Le comité départemental FSGT de la Sarthe fête, quant à lui, son 50ème anniversaire puisqu'il a été officiellement déclaré en Préfecture en 1974.

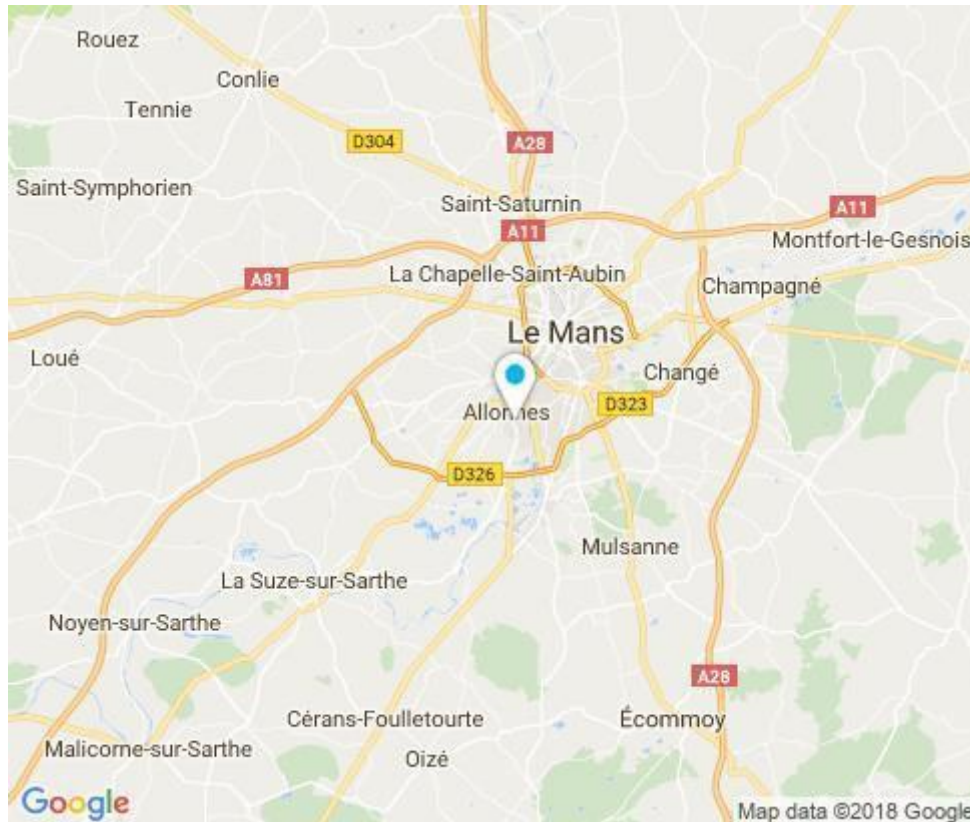
Nous sommes donc ravis de participer, par l'organisation de ce Championnat, à cette grande fête du sport populaire.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les athlètes qui nous feront l'honneur de leur déplacement et gageons que la passion et le dévouement de nos bénévoles contribueront à la réussite de cette journée.

Nous remercions la Municipalité, nos bénévoles et nos partenaires, sans qui l'accomplissement que nous nous sommes fixées ne pourrait s'accomplir.

Salutations sportives.

Moyens d'accès



- **Adresse du cross :**

Espace Port Belle Eau – Plaine de Chaoué 72700 ALLONNES

- **Par la route :**

En provenance de Paris, Bretagne, Normandie, Autoroute A10 - Sortie Le Mans Sud.

- **Par le train :**

Le Mans dispose d'une gare SNCF, la gare se situe à 3,9km d'Allonnes.

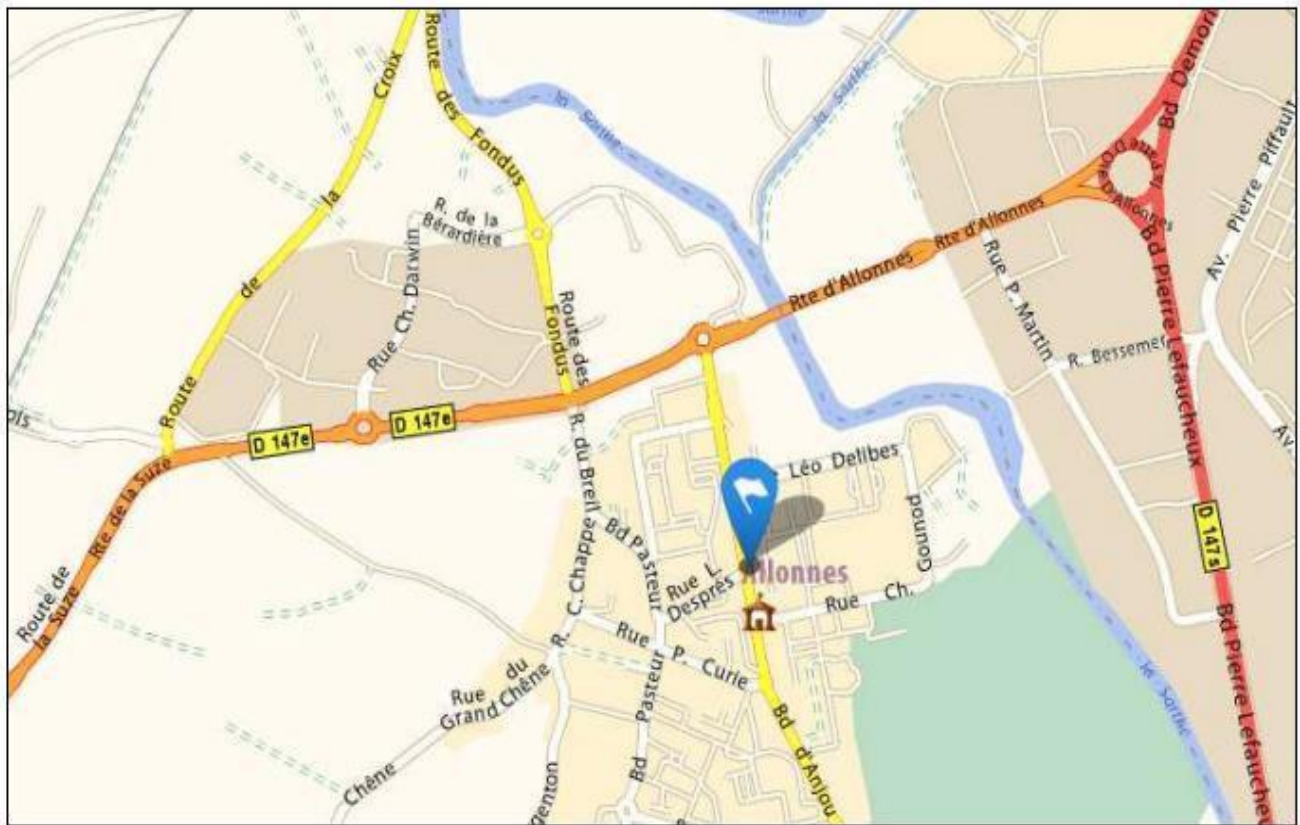
Toutes les informations sur <http://www.voyages-sncf.com>

- **Par les transports en commun :**

Pour se rendre par le bus, sortir gare nord, traverser la place, prendre le Tempo T3.

Descendre à l'arrêt Mairie d'Allonnes. Prendre Rue Bizet, passer devant la poste, parcourir 300m, descendre les escaliers, vous y êtes.

PLAN D'ALLONNES



Entrer dans Allonnes, 2^{ème} rond-point à gauche.

Coordonnées GPS :

Latitude : 47,97167

Longitude : 0,16676

Altitude : 0m

Précision : 10m

ACCUEIL ATHLETES ET SPECTATEURS

- **Accueil :**

Le club vous accueillera dès l'entrée du Parc de Chaoué.

Tous les renseignements sur l'organisation de la journée vous seront donnés.

- **Parking : voitures et cars**

Suivre le fléchage (carton F.S.G.T) mis en place.

Un parking sera réservé aux cars et voitures.

- **Le secrétariat – Informatique:**

Le secrétariat et l'informatique seront installés dans la salle Salvador ALLENDE.

Les officiels remettront les dossards des inscrits dans une enveloppe aux responsables de clubs.

Les classements seront affichés au fur-et-à-mesure des courses sur plusieurs panneaux d'affichage.

En cas de problème et/ou de contestation, des feuilles de réclamation sont à disposition des responsables des clubs au secrétariat.

- **Vestiaires / douches / toilettes :**

Il n'y a pas de possibilité de douches directement sur l'enceinte du Parc de Chaoué.

Possibilité de se doucher au Gymnase Victor Hugo situé à 500m du parc en s'y rendant par ses propres moyens.

Suivre les panneaux indicatifs pour les vestiaires / douches.

Ne rien laisser dans les vestiaires, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Toilettes : toilettes mobiles installées sur l'enceinte du Parc de Chaoué.

- **Secours et sécurité :**

Premier soins assurés aux blessés éventuels par les secouristes de la Croix Blanche.

Les hôpitaux et pompiers les plus proches sont informés du déroulement du championnat.
(Pompiers et Samu sur appel).

- **Notre site internet :**

<http://fsgtallonnes.e-monsite.com>

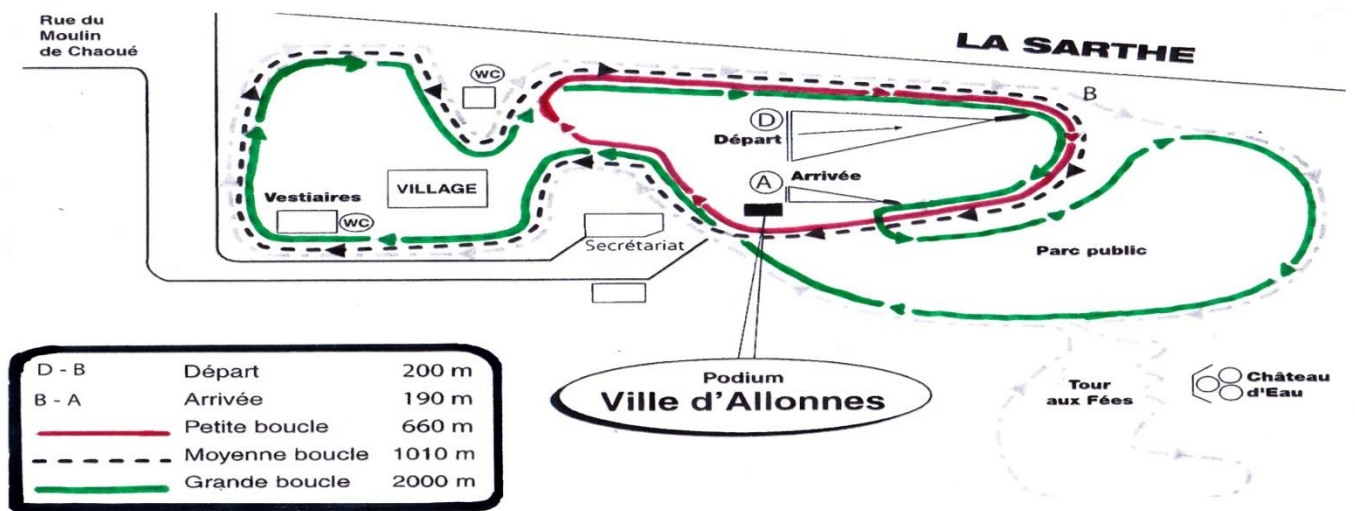
Vous y retrouverez tous les résultats complets et photos de différentes épreuves.

79ème CHAMPIONNAT DE FRANCE F.S.G.T DE CROSS-COUNTRY

PROGRAMME DES COURSES

HORAIRES	CATÉGORIES	BOUCLES	DISTANCES
9H00		Ouverture du secrétariat	
9H00	Marche nordique en démonstration	Départ + 4MB + Arrivée	4 430m
10H00	Minimes filles	Départ + 2 MB + Arrivée	2 410m
10H20	Minimes garçons Cadettes	Départ + 3MB + Arrivée	3 420m
10H45	Cadets	Départ + 1PB + 1MB + 1GB + Arrivée	4 060m
11H10	Vétérans hommes 3- 4-5	Départ + 3 GB + Arrivée	6 390m
11H45	Vétérans hommes 2	Départ + 1PB + 3GB + Arrivée	7 050m
12H30		Protocole – Vin d'honneur	
13H15	Vétérans hommes 1	Départ + 1PB – 1MB +3GB + Arrivée	8 060m
14H00	Juniors filles Vétérans 2-3-4-5	Départ + 1PB + 1MB + 1GB + arrivée	4 060m
14H30	Seniors filles 1-2 Vétérans 1 Juniors hommes	Départ + 1PB + 2MB + 1GB + Arrivée	5 070m
15H00	Seniors hommes 1-2	Départ + 1PB + 4GB + Arrivée	9 050m
	Relai mixte 2 H/4F		

PLAN DU PARCOURS



Engagement des athlètes et réglementation fédérale :

Nous vous rappelons que les ENGAGEMENTS doivent être réalisés en respectant la réglementation fédérale de la saison 2018/2019 rappelée ci-après.

ATTENTION il est impératif d'utiliser le fichier Excel se trouvant sur le site de la CFAA, suivre le lien ci-dessous :

[Lien vers le site](#)

Les inscriptions doivent impérativement se faire avant le **01/03/2024**.

Catégories d'âges 2023/2024

La licence omnisports annuelle de la F.S.G.T est valable :

- soit du 1^{er} septembre 2023 au 31 Août 2024 : saison sportive
- soit du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 : année civile

Le changement de catégorie suit le rythme de la saison sportive et s'effectue au 1^{er} Septembre.

CATÉGORIES	SIGLE	SEXE	ANNÉES de NAISSANCE
MINIMES	MI	M ou F	né(e)s en 2009 et 2010
CADET(TE)S	CA	M ou F	né(e)s en 2007 et 2008
JUNIORS	JU	M ou F	né(e)s en 2005 et 2006
SENIORS 1	S1	M ou F	né(e)s entre 1995 et 2004
SENIORS 2	S2	M ou F	né(e)s entre 1985 et 1994
VÉTÉRANS 1	V1	M ou F	né(e)s entre 1980 et 1984
VÉTÉRANS 2	V2	M ou F	né(e)s entre 1975 et 1979
VÉTÉRANS 3	V3	M ou F	né(e)s entre 1970 et 1974
VÉTÉRANS 4	V4	M ou F	né(e)s entre 1965 et 1969
VÉTÉRANS 5	V5	M ou F	né(e)s entre 1960 et 1964
VÉTÉRANS 6	V6	M ou F	né(e)s entre 1955 et 1959
VÉTÉRANS 7	V7	M ou F	né(e)s entre 1950 et 1954
VÉTÉRANS 8	V8	M ou F	né(e)s en 1949 & avant

Règles Administratives et Financières

- L'affiliation du club de la F.S.G.T pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre «**F.S.G.T – Athlétisme – Présentation ACIPAPS**» doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de «non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ». **A tout moment d'une compétition**, les officiels et/ou membres de la C.F.2A **peuvent demander la présentation de la licence**.
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les consignes et modalités précisées ci-après**.
- Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers**. Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- Le règlement des engagements est à adresser par courrier postal à : FSGT – CFAA – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la F.S.G.T – mettre au dos le nom et la date du championnat) - **sans remboursement en cas de non-participation**.
- Les athlètes sélectionnées doivent obligatoirement participer aux compétitions **avec le maillot du club** pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste portant le nom du club) doit être porté lors de **la remise des récompenses**.

Critères et demandes de qualification

La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquants réguliers appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales. Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations,...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus. Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés.

Les critères de sélection sont les suivants :

CROSS COUNTRY Minimes à Vétérans	Cross départemental et / ou cross régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés. En cas de non-participation à un des 2 cross qualificatifs, une demande de repêchage est possible avec la participation à 1 autre cross FSGT du calendrier de la saison en cours.
---	---

- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CF2A.

Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.

Les demandes de qualification et d'engagement

Il est nécessaire de respecter les trois étapes suivantes :

- **Dans un 1^{er} temps** : les clubs adressent leurs engagements (Demande de qualification et repêchage) à la CFAA avec le fichier Excel prévu. Adresse mail : **athlétisme@fsgt.org**
- **Dans un 2^{ème} temps** : les engagements seront validés par les comités ou région en respectant la réglementation de la CFAA.
- **Dans un 3^{ème} temps** : le règlement des engagements est adressé par courrier postal à : FSGT – CFAA – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la FSGT – mettre au dos le nom et la date du championnat).

La liste des engagés (sans performance) validée par la CFAA sera publiée, si possible, avant l'épreuve sur le site fédéral <https://cf2a.wordpress.com>

Les résultats et photos seront également publiés sur ce site.

Protocole de remise des récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et les maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves et dès que les classements par équipes sont établis.
- **Il est obligatoire que le maillot du club de chaque athlète médaillé soit visible sur le podium** (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.

Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la F.S.G.T

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent en totalité à la Commission Fédérale des Activités Athlétiques et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget «organisation» des épreuves (information, frais d'affranchissement, propagande, location partielle ou totale de certaines installations, frais techniques...) sans oublier les récompenses :

- Médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE et maillots de «CHAMPION de FRANCE FSGT»
- Coupes par équipes
- Courriers, documents, etc.
- Etc...

ÉPREUVES	TAUX D'ENGAGEMENT FÉDÉRAUX
CROSS COUNTRY Minimes à Vétérans	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 3,50€ pour les Cadets – Juniors – Seniors - Vétérans ▶ 2,50€ pour les Minimes

En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc...) la CFAA se réserve le droit de modifier et d'adapter les réglementations suivantes.

Les clubs, athlètes et officiels seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.

Pour toutes les épreuves fédérales, aucun changement de catégorie n'est permis.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS : aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille OR - ARGENT – BRONZE à chacun des trois premiers (ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES : aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille OR - ARGENT – BRONZE à chaque athlètes des trois premières équipes, par épreuve et par catégorie précisée ci-dessous.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chaque athlète de la première équipe de chaque catégorie précisée ci-dessous sauf minimes.

CATÉGORIES	FÉMININES	MASCULINS
Minimes	3	3
Cadets	3	3
Juniors	3	3
Seniors 1 & 2 confondus (scratch)	3	4
Vétérans 1	3	4
Vétérans 2	3	3
Vétérans 3 / 4 / 5 confondus (scratch)	3	3

Liste des hébergements à proximité d'Allonnes

Hôtel Inn Design

2 rue Ernest Sylvain Bollée 72230 ARNAGE
Tél. : 02.43.83.52.70
2,9 km d'Allonnes

Campanile

La Gémerie – Bd Pierre Lefaucheux 72230 ARNAGE
Tél. : 02.43.21.81.21
3,2 km d'Allonnes

Brit Hôtel Le Cottage

rue de la Gémerie 72230 ARNAGE
Tél. : 02.43.21.25.25
3,4 km d'Allonnes

Ashley Hôtel – Contact hôtel

27 Boulevard de la Gare 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.24.82.38
3,9 km d'Allonnes

Mercure Le Mans Centre

19 rue Chanzy 72000 LE MANS
Tél. : 02.52.84.10.84
4,9 km d'Allonnes

Campanile Le Mans Centre Gare

4 Bd Robert Jarry 72000 LE MANS
Tél. : 02.52.22.73.06 ou 08.99.23.48.09
4,7 km d'Allonnes

IBIS HÔTEL

39 Bd Robert Jarry 72000 LE MANS
Tél. : 02.43.83.20.20
5,8 km d'Allonnes



Fasthôtel

Zone Artisanale Portes de l'Océane
72650 SAINT SATURNIN
Tél. : 02.43.52.50.00
17,22 km d'Allonnes

Brit Hôtel Restaurant Les Evens Adhérent

Rue Louis Chappée
72650 SAINT SATURNIN
Tél. : 02.43.25.54.54
17,19 km d'Allonnes

Hôtel Quick Palace Le Mans

ZAC les Grues rouges
5 rue Joseph Caillaux
72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN
Tél. : 02.57.28.06.55
16,91 km d'Allonnes

Gite des Rouanneraies

72210 FILLE SUR SARTHE
Tél. : 02.43.21.16.66
Port. : 06.80.02.82.60
contact@gitelesrouannerais.fr

4 chalets Domaine du Houssay

Camping** du Houssay
Route d'Arnage
72700 SPAY
Tél. : 02.43.21.16.58
camping-spay@wanadoo.fr



NOS PARTENAIRES

